prévu la difficulté. Il savait que les absurdités et les impossibilités contenues dans les résolutions en rendraient la passation impossible, et alors ils nous ont jeté le mot solennel de traité demandant à cette chambre de voter en masse pour l'adoption du dit traité; or, une parcil'e réquisition revenait à demander à tous les hon. membres de renoncer à leur libre arbitre et de renier la conduite qui a été tenue par eux et leurs prédécesseurs en cette chambre, pour toutes les questions discutées et réglées depuis vingt-cinq ans. (Ecoutez!) L'on peut dire. M. l'Orateur, que, jusqu'à venir à ces jours derniers, le débat a été snffisamment animé, mais depuis une semaine environ, il il a bien eu son côté ridicule. Lorsque, jour par jour, je vois d'hon. députés prendre gravement la parole et nous proner l'union avec une population qui, nous le savons, est hostile à la confédération; quand ils viennent nous affirmer que cette union nous sauvera des difficultés dans lesquelles nous sommes plongés en Canada, je ne puis m'empêcher de déclarer qu'ils offrent un spectacle qui prête au ridicule. Je ne puis, en vérité, concevoir la raison pour laquelle ces hon. députés, connaissant les nouvelles qui nous arrivent du Nouveau-Brunswick et de Terreneuve, et présageant peut-être le sort qui attend également la mesure dans l'Île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, --- se plaisent à entasser arguments sur arguments en faveur d'un projet qui, après tout, ne pourrait avoir d'autre effet que celui de maintenir au pouvoir des hommes qui se sont coalisés grâce à des moyeus que je ne qualifierai pas en cette circonstance, mais que je prendrai plus tard l'occasion de caractériser comme ils le conviennent. confédération est morte, morte, M. l'ORA-TEUR, et ils ne l'ignoreut pas; ils n'en insistent pas moins, cependant, à implorer leurs partisans de voter cette série de 72 résolutions! L'hon. député qui vient de porter la parole, a dit qu'il allait appuyer la motion de son vote, mais il a en même temps distinctement déclaré qu'il n'était pas en faveur d'une seule des propositions qu'elle embrasse Or, je lui affirme qu'il va par son vote ratifier chacune de ces propositions, et qu'il se trompe s'il croit que le gouvernement lui accordera la favour de sanctionner une résolution en particulier et de rejeter le reste du projet.

DR. PARKER—J'ai simplement dit que je me reservais le droit de voter à mon gré sur

chaque résolution qui scrait plus tard soumise à la considération de la chambre.

L'Hon. HOLTON — J'ai parfaitement saisi le sens do ce qu'a dit mon hon. ami, et malgré toutes ses déclarations au contraire, je soutiens que son vote le mettra dans la position d'avoir approuvé les 72 résolutions. Tel est le résultat inévitable de la manière en laquelle ces résolutions ont été soumises à cette chambre. - procédé non-seulement irrégulier, mais contraire aux usages parlementaires et constituant un outrage fait à un parlement composé de sujets anglais qui tiennent à la liberté par-dessus tout. Aussi, ai-je l'espoir qu'avant l'adoption finele de l'adresse, cette chambre s'empressera de repcusser cette tentative de fouler aux pieds ses libertés parlementaires, et de condamner en même temps les ministres qui y out eu recours. Eh bien! M. l'ORATEUR, je le repète, le projet est mort ; malgré tout, il est encore appelé à donner la vie à ses auteurs! (Rires.) Tel est l'objet de ce débat. Les ministres savent tous que le projet est mort, ils n'ignorent pas non plus que je ne dis que la simple vérité quand j'affirme que, lorsqu'ils ont soumis leur programme, ils étaient plongés dans les difficultés les plus graves, et que c'est dans le but de sortir de cette impasse qu'ils ont eu recours à l'expédient de proclamer que la raison la plus puissante qui existait d'accepter l'union était précisément le refus des provinces maritimes d'en former partie. (Écoutez!) Ce sont-là les quelques observations que j'avais l'intention de faire ce soir, me réservaut le privilége d'en dire davantage quand se présentera le débat sur la motion de l'hon. député de Peel (M. CAMERON). Mais, pendant que j'ai la parole, je désire attirer l'attention de cette chambre sur les nouvelles étonnantes que nous apportent les journaux anglais arrivés par la malle de ce jour Je tiens actuellement dans mes mains le Times du 21 février, qui contient un rapport au long des débats survenus à la chambre des lords, dont nous avons regu un sommaire par le télégraphe il y a quelques jours, et au sujet desquels certains renseiguements nous ont été récemment fournis par un membre du gouvernement sur la foi d'un télégramme de New-York. L'on se rappellera que le premier télégramme annonçait que la somme de £50,000 allait être votée pour les défenses de Québec. Bien que nous ayions demandé ces renseiguements, ils nous avaient été refusés;